

fabrication canadienne; l'utilisation d'une haveuse de type Joy 3 JCM pour les opérations minières effectuées dans des conditions généralement défavorables à la mécanisation dans l'Ouest du Canada, et l'expérience continue de la méthode du *longwall* à l'aide d'une houilleuse mécanique dans le mince gîte de la région carbonifère de Minto, au Nouveau-Brunswick. On a utilisé des appareils de terrassement plus gros dans les exploitations à ciel ouvert et on a commandé des *draglines* à bennes, d'une capacité de 33 verges cubes, qui permettront éventuellement d'exploiter les mines à ciel ouvert à une profondeur avantageuse. L'accroissement de la mécanisation des mines sans programme défini d'exploitation particulière et la tendance des machines à produire de plus grandes quantités de charbon menu ont compliqué les problèmes que suscite le contrôle qualitatif du charbon à la surface.

On n'a à peu près pas augmenté les installations de nettoyage du charbon dans l'Est du Canada. Cependant, une plus grande utilisation des moyens de nettoyage actuels, le recours au séchage par la chaleur et des analyses et des échantillonnages plus nombreux ont donné plus de satisfaction aux consommateurs de charbon extrait des mines de l'Est canadien. Dans l'Ouest du pays, particulièrement dans la région de Crowsnest, on a apporté plus de soin au nettoyage des charbons menus dont on a pu ainsi améliorer la qualité pour répondre à la demande de houilles cokéfiantes sur les marchés d'exportation.

En 1959, le gouvernement fédéral a chargé une Commission royale d'enquête d'étudier les problèmes de l'industrie du charbon et de soumettre des propositions en vue de les résoudre. La Commission a tenu des séances par tout le pays et a publié son rapport au mois de septembre 1960. Elle y recommande entre autres choses que, subordonné à certaines conditions, des subventions soient versées directement aux exploitants de mines de charbon plutôt qu'aux transporteurs par voie de subventions au transport, comme la chose se pratique actuellement. La Commission recommande aussi que la recherche soit intensifiée en matière de production, d'utilisation et de commercialisation du charbon.

Les gouvernements fédéral et provinciaux viennent en aide à l'industrie de la houille en collaborant avec des organismes industriels à diverses campagnes de recherche. On s'est beaucoup intéressé au problème de la production et de l'écoulement des menus charbons et l'on a cherché à améliorer les procédés d'extraction et d'enrichissement par voie d'épuration et moulage en briquettes. On a continué d'améliorer et de modifier les appareils brûlant de la houille en vue d'une utilisation plus profitable des charbons canadiens. Grâce à des campagnes ininterrompues d'échantillonnage et d'analyse des charbons vendables, les gouvernements ont aidé l'industrie à en maintenir la qualité. On a aussi étudié les propriétés de cokéfaction des charbons au regard de leur préparation en vue de l'écoulement sur les marchés d'exportation et de leur emploi possible dans de futures aciéries.

L'Office fédéral du charbon continue à aider financièrement l'industrie houillère en lui facilitant l'achat d'outillage neuf et en lui accordant des subventions au titre du transport et du charbon utilisé dans les centrales thermo-électriques des provinces Maritimes. Plus de 27 p. 100 de la production a bénéficié des subventions au transport, soit environ 260,000 tonnes de plus qu'en 1959. Les exportations subventionnées de charbon à coke de la Colombie-Britannique et de l'Alberta vers le Japon ont absorbé la plus grande partie de cette augmentation. Les subventions se sont élevées à plus de \$16,300,000. Le gouvernement fédéral a versé environ \$1,750,000 en vertu de la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, qui aide indirectement à la commercialisation du charbon.

La production du charbon au Canada en 1960 a augmenté de 3.6 p. 100 et atteint un peu plus de 11 millions de tonnes, ce qui constitue la première augmentation importante en dix ans. La valeur moyenne a été de \$6.781 la tonne ou 29.59c. le million de Btu. Le nombre de jours-hommes a augmenté de 2,481,498 en 1959 à 2,552,127